



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/572
2 décembre 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

484ème séance plénière

PC Journal No 484, point 2 de l'ordre du jour

DECISION No 572
COMMUNICATION D'UN PROJET DE DOCUMENT
AU CONSEIL MINISTERIEL

Le Conseil permanent décide par la présente de demander à son Président de transmettre au Président du Conseil ministériel le document suivant :

— Projet de décision sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Le Conseil permanent recommande au Conseil ministériel d'adopter le document susmentionné.